



21.01.2008 – 09:00 Uhr

## Conseils Cipi pour un carnaval sans incendie

Berne (ots) -

Un carnaval chaud mais sans incendie!

Les préparatifs pour le carnaval vont bon train et bientôt la population va à nouveau plonger dans la fête. Afin que le diabolin "Fiche-le-feu" ne puisse se mêler à la foule des fêtards, le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi lance un appel à la prudence avec les articles pour fumeurs, le feu nu et les décorations pendant la période du carnaval.

Conseils aux fêtards, grands et petits:

- Le feu nu, les torches, les lampions et les articles pyrotechniques n'ont rien à faire au carnaval.
- Pour vos costumes, utilisez uniquement des matériaux difficilement inflammables, qui ne s'égouttent pas sous l'effet de la chaleur ou en brûlant. En prenant feu, les étoffes en matières synthétiques et plastifiées, les branches de sapin, la paille, etc. peuvent provoquer de graves blessures.
- Fumeurs, soyez prudents dans la foule.
- Traitez vos costumes et perruques ainsi que les articles que vous louez avec un produit ignifuge usuel, non toxique, que vous trouvez dans les drogueries et les pharmacies.

Conseils aux organisateurs et aux restaurateurs:

- Utilisez exclusivement des matériaux difficilement combustibles pour les décorations. Au besoin, traitez-les avec un produit ignifuge. La paille, les roseaux non écorcés, les branches de sapin et analogues, de même que les matières synthétiques, ne conviennent pas comme matériaux de décoration.
- Testez la combustibilité des matériaux de décoration à l'extérieur: s'ils ne s'enflamment pas ou si la flamme s'éteint immédiatement d'elle-même dès que vous éloignez la source d'allumage, vous pouvez vous en servir; mais ne les utilisez en aucun cas s'ils continuent de brûler.
- En raison du vieillissement et des dépôts de poussières, les anciens matériaux de décoration peuvent s'enflammer facilement; il faut donc les utiliser avec prudence.
- Respectez une distance minimale de 50 cm par rapport aux sources de chaleur. Les radiateurs, les lampes, les conduites et les câbles électriques ne doivent pas être revêtus ni utilisés pour fixer des décorations. La chaleur accumulée peut subitement conduire à l'inflammation des matériaux combustibles.
- Veillez à ce que les voies d'évacuation (escaliers, couloirs et sorties) soient dégagées et praticables en permanence.

Si, malgré toutes les précautions, un incendie devait éclater, suivez l'ordre de priorité: alarmer (sapeurs-pompiers 118) - sauver - éteindre.

"Attention au feu!", c'est là le mot d'ordre du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Cette organisation, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies.  
[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour  
la prévention des incendies Cipi  
Tél.: +41/41/727'76'77  
E-Mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100553124> abgerufen werden.